

BALLE-MOLLE (20.13)

Les règlements de Softball Canada s'appliquent à moins que l'ASINB n'établisse des règles de jeu particulières. Le cas échéant, ces dernières ont préséance.

Dispositions spéciales:

1. La distance entre le marbre et la plaque du lanceur est de quarante (43) pieds.
2. La distance entre les buts est de soixante (60) pieds.
3. Au plus **dix huit (18)** joueurs seront en uniforme pour un match.
4. L'utilisation de crampon en métal est interdite.
5. Nombre de parties allouées : une équipe aura droit à un maximum de 15 parties (y compris les matchs hors-concours, le jeu dirigé, les tournois et les matchs de ligue). Les parties jouées lors des compétitions régionales et provinciales ne seront pas comptées parmi les 15 parties allouées.
6. Pour les matchs de conférence de la saison régulière seulement, un match nul sera permis pour 1 point.
7. L'équipe classée au premier rang est l'équipe locale. Si les deux équipes au premier rang se rendent en finale, l'équipe locale est déterminée par un tirage au sort.
8. Points marqués : Les quatre premières manches sont plafonnées à cinq points par demi-manche, mais il n'y a aucune limite pour les trois dernières manches.
9. La balle de match de l'ASINB est la WORTH Red Dot Hot Seam Fastpitch Softball (balle jaune avec circonférence de 30 cm).
* Cadet : balle - 30,48 cm (12 po); lancer - 13,1064 m (43 pi); buts - 18,3 m (60 pi); Clôture – min – max - 61,0 m - 64,0 m (200 pi – 210 pi)

Procédure de bris d'égalité pour les matchs de l'ASINB s'applique.

La saison régulière sera complétée la fin de semaine précédant les régionaux.

Règle de 10 points

Un match de balle-molle prend fin à n'importe quel moment après cinq manches ou après quatre manches et demi lorsqu'une équipe tire de l'arrière par dix points ou plus et qu'elle a terminé son tour au bâton.

Compétitions régionales

Un tournoi régional n'est pas nécessaire lorsqu'un calendrier mixte est utilisé. La compétition doit permettre de déterminer les équipes classées en première et en deuxième position. Saison régulière régionale (compétitions inter-conférence): Les deux équipes au premier rang du classement de la ligue accéderont au championnat provincial.

BALLE-MOLLE

BALLE-MOLLE

Format du championnat régionaux en utilisant un terrain :

1er match: 10 h 00 équipe 1 conférence hôte c. équipe 2 conférence en visite
2e match: 12 h 00 équipe 1 conférence en visite c. équipe 2 conférence hôte
3e match : 15 h 30 gagnant du 1er match c. gagnant du 2e match

Si on utilise deux terrains:

1^{er} et 2^e matchs à 10 h
3^e matchs à 14 h

Format du championnat provinciaux: Les championnats de l'ASINB aura lieu le deuxième samedi d'octobre.

Horaire du samedi	Terrain n° 1	Terrain n° 2
10 h - AA demi-finale	SO #1 c. NE #2	SO #2 c. NE #1
<u>11 h 30</u> - AAA demi-finale	SO #1 c. NE #2	SO #2 c. NE #1
<u>13 h 30</u> - Finale AA		
<u>15 h</u> - Finale AAA		

Voici les temps recommandés et ils peuvent être modifiés pour les terrains avec éclairage.

L'équipe ayant obtenu le meilleur classement sera désignée équipe hôte. L'admissibilité au championnat provincial sera déterminée lors des tournois ou des matchs régionaux. La **journée de reprise en cas de pluie** sera le dimanche.

Affaires financières : Les profits nets des compétitions régionales et provinciales doivent être distribués comme suit : 10 % à l'ASINB et 30 % à l'école hôte et 60% entre *toutes* les écoles participantes. À noter qu'il faut envoyer un rapport financier au bureau de l'ASINB dans les 30 jours suivants la compétition. Toute violation de cette règle, l'école d'accueil ne sera pas en règle et peut faire face à une suspension.